

RAPPORT

POINT 2/ 17.003

Auteur-es : Brigitte Bachelard - Pollen Yang-Kim
Date : 30.05.2017
Destinataires : Comité stratégique de la Haute École Arc
Délai : COSTRA du 16.06.2017

COMPTES HE-ARC 2016 : rapport de l'organe de révision (KPMG)

Commentaires des comptes 2016

Le budget 2016 a été élaboré dans des conditions difficiles, car il intégrait une rupture dans le modèle de financement de la HES-SO.

Pour la première fois, afin d'initier un processus d'économie au niveau romand, les forfaits versés par étudiants et par filières d'études, n'étaient plus calculés selon une progression linéaire mais sur la base d'un forfait diminué (70% du forfait total) pour tout étudiant supplémentaire à la référence des effectifs de l'année 2015. Cela a eu pour conséquence un tassement des recettes attendues par rapport à la progression des effectifs.

En parallèle, les charges se sont accrues notamment en raison des charges locatives liées au nouveau campus de Delémont mais, surtout des coûts d'emménagement et d'équipement, lesquels ont constitué des charges extraordinaires pour l'exercice 2016.

La possibilité d'avoir pu constituer des fonds les années antérieures, notamment pour l'aménagement du Bâtiment de Delémont, a permis de respecter le budget accepté par le COSTRA en maintenant le niveau des contributions cantonales directes à la HE-Arc à un niveau stable.

Ainsi, les comptes de l'exercice 2016 respectent parfaitement le budget prévu tant au niveau global que pour les 3 cantons, après répartition. En revanche, ils ne permettent pas, comme les années antérieures, de réalimenter les fonds tels que le fonds d'impulsion pour la recherche régionale, le fonds de formation continue, le fonds de soutien à la mobilité ou aux publications.

L'autre grande rupture concerne la présentation des comptes qui est désormais constituée selon les principes de la norme MCH2 et sa déclinaison dans le manuel HES-SO. Le service des finances a ainsi reclassé toutes les rubriques comptables afin qu'elles soient conformes aux prescriptions de la norme.

Les comptes 2016 sont ainsi présentés de manière différente par rapport aux années antérieures.

Présentation synthétique des comptes 2016 selon la norme MCH2 HES-SO

	Comptes 2016 révisés (CHF)	Budget 2016 reclassé (CHF)
Charges d'exploitation	70'246'889	70'088'201
Revenus d'exploitation	(68'968'226)	(69'403'732)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1'278'663	684'469
Charges financières	846'039	842'583
Revenus financiers	(175'807)	(190'000)
RESULTAT FINANCIER	670'232	652'583
RESULTAT OPERATIONNEL	1'948'895	1'337'052
Charges extraordinaires	-	-
Revenus extraordinaires	(1'948'895)	(1'337'052)
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	(1'948'895)	(1'337'052)
RESULTAT TOTAL	(0)	(0)

La grande différence de présentation dans ce tableau par rapport à celle des années antérieures réside dans le fait que les contributions directes des cantons sont directement intégrées dans les recettes : ligne « revenus d'exploitations » dans le tableau. L'intégration de ces subventions cantonales permet à la HE-Arc d'équilibrer ses comptes annuels.

Il apparaît qu'au niveau du résultat d'exploitation, les contributions cantonales directes (CLP) ne permettent pas d'atteindre l'équilibre, et l'excédent des charges s'élève à CHF 1'278'663.

Au niveau du résultat financier, l'excédent des charges s'élève à CHF 670'232, les charges financières n'étaient pas regroupées, elles étaient notamment intitulées « crédit d'investissement » dans l'ancienne présentation. Ces charges sont en partie compensées par des revenus financiers.

Pour compenser ces excédents de charges opérationnelles, la HE-Arc a utilisé les prélèvements de fonds et réserves destinés à l'aménagement du bâtiment de Delémont pour plus CHF 680'000 notamment mais a aussi fait appel aux fonds divers constitués les années antérieures (voir page 21 du rapport annexes aux comptes annuels 2016).

La situation laisse clairement apparaître une réduction des possibilités d'ajustement pour les années à venir si les recettes venaient encore à se contraindre.

Le tableau ci-dessous détaille quelques postes du tableau agrégé. Plus de détails sont disponibles dans l'annexe présentant les comptes détaillés.

Le tableau général est ensuite suivi de la répartition par cantons des contributions concernant les comptes 2016.

Il faut noter que l'organe de révision a examiné les comptes et a prorogé la réserve concernant la comptabilisation des charges relatives à la recapitalisation des caisses de pensions dans les comptes cantonaux et n'a pas émis de réserve par ailleurs concernant la gestion financière interne de l'école. L'organe de révision n'a pas non plus fait de recommandation, celles de l'an passé ayant été toutes réglées ou en cours de règlement.

Présentation des principales rubriques des comptes 2016 selon la norme MCH2 HES-SO

	Comptes 2016 révisés (CHF)	Budget 2016 reclassé (CHF)
CHARGES D'EXPLOITATION	70'246'889	70'088'201
30 CHARGES DE PERSONNEL	49'518'271	49'811'509
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	16'261'540	16'349'692
33 AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'630'723	1'679'000
35 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-
36 CHARGES DE TRANSFERT	57'147	-
37 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	2'779'207	2'248'000
REVENUS D'EXPLOITATION	(68'968'226)	(69'403'732)
42 TAXES	(8'195'335)	(8'685'834)
43 REVENUS DIVERS	(164'614)	(160'000)
45 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-
46 REVENUS DE TRANSFERTS	(57'829'069)	(58'309'898)
47 SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	(2'779'207)	(2'248'000)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1'278'663	684'469
34 CHARGES FINANCIERES	846'039	842'583
44 REVENUS FINANCIERS	(175'807)	(190'000)
RESULTAT FINANCIER	670'232	652'583
RESULTAT OPERATIONNEL	1'948'895	1'337'052
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	-
48 REVENUS EXTRAORDINAIRES	(1'948'895)	(1'337'052)
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	(1'948'895)	(1'337'052)
RESULTAT TOTAL	(0)	(0)

FINANCEMENT POUR LES CANTONS

	Comptes 2016 CHF	Budget 2016 CHF	Ecart budgétaire
Contributions directes à la HE-Arc des cantons BEJUNE	9'981'475.00	10'129'805.00	-1%
Conditions locales particulières (CLP)	9'031'805.00	9'031'805.00	0%
Amortissement du découvert	400'000.00	400'000.00	0%
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	549'670.00	698'000.00	-21%

Le montant total des contributions cantonales aux comptes 2016 respecte l'enveloppe initialement prévue au budget.

Les indemnités nettes des étudiants de la Santé se sont révélées inférieures au budget et en faveur des cantons.

Canton de Neuchâtel

	Comptes 2016	Budget 2016	Ecart budgétaire
	CHF	CHF	
Contributions directes à la HE-Arc de Neuchâtel	6'058'658.00	6'126'743.00	-1%
Conditions locales particulières (CLP)	5'419'083.00	5'419'083.00	0%
Amortissement du découvert	240'000.00	240'000.00	0%
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	399'575.00	467'660.00	-15%

Canton du Jura

	Comptes 2016	Budget 2016	Ecart budgétaire
	CHF	CHF	
Contributions directes à la HE-Arc du Jura	2'036'456.00	2'116'701.00	-4%
Conditions locales particulières (CLP)	1'806'361.00	1'806'361.00	0%
Amortissement du découvert	80'000.00	80'000.00	0%
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	150'095.00	230'340.00	-35%

Canton de Berne

	Comptes 2016	Budget 2016	Ecart budgétaire
	CHF	CHF	
Contributions directes à la HE-Arc de Berne	1'886'361.00	1'886'361.00	0%
Conditions locales particulières (CLP)	1'806'361.00	1'806'361.00	0%
Amortissement du découvert	80'000.00	80'000.00	0%
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	-	-	-

BUDGET FINAL HE-ARC 2018

suite au Comité stratégique du 16 juin 2017

A / PREAMBULE

Après une première rupture du modèle de financement HES-SO en 2016, l'année 2017 a été marquée par une seconde rupture de ce modèle instaurant un modèle d'enveloppes stables dont la progression maximum serait de 1% annuel pour une période de 4 années, et cela indépendamment des variations d'effectifs.

Ce nouveau modèle a l'avantage de la stabilité mais marque une rupture très importante car la politique des dix dernières années a été fondée sur le développement des effectifs - à la fois pour répondre à un réel besoin du marché de l'emploi principalement régional et à une amélioration de la couverture financière - la croissance des effectifs améliorant les recettes de manière linéaire et donc la couverture des charges fixes.

L'année 2017 a été la première année concernée par la mise en œuvre de ce nouveau modèle transitoire.

La marge de manœuvre de gestion devient extrêmement réduite, car les cantons porteurs de la HE-Arc, de leur côté, demandent une stabilité des contributions directes, en principe fixées dans le contrat de prestations à 10 millions, mais en réalité diminuée de près d'un million dès 2017 en raison d'une pression supplémentaire d'économies initiée par le canton de Neuchâtel et répercutée selon le modèle de la clé de financement interne.

Le montant du fonds d'atténuation après le prélèvement prévu en 2017 sera très réduit, il permettra en priorité de pallier aux éventuels aléas des activités de 2017.

La proposition de budget que la Direction générale soumet au COSTRA intègre les mesures d'économies présentées pour ce qui concerne l'année 2018.

De plus, elle intègre la demande du COSTRA du 16 juin de maintenir la stabilité des contributions cantonales BEJUNE au même niveau qu'au budget 2017.

B / SITUATION

Mise en place des mesures d'économies pour assurer la stabilité des contributions cantonales en 2018.

En sus des efforts quotidiens de limitation des dépenses, les domaines et services ont prévus des mesures d'économies substantielles pour la période 2017-2020 dont certaines ont un impact immédiat et sont d'ores et déjà intégrées au budget 2018 présenté en annexe.

Domaine Ingénierie :

Mesures d'efficience

Grâce à des aménagements liés à l'enseignement (réduction du nombre d'intervenants externes, augmentation de la tailles de certaines classes, limitation des heures pour les responsables d'orientations et regroupement de certains ateliers), le domaine Ingénierie réalise en 2018 une économie globale d'environ CHF 162'000.

Mesures structurelles

En matière de Ra&D, les suppressions annoncées des activités « machines thermiques » (transférées à la BFH) et de l'IonLab permettent une économie structurelles de CHF 170'000. La remise des locaux ainsi libérés pourrait également représenter une économie supplémentaire d'environ CHF 140'000. A ces mesures majeures amorcées en 2018 s'ajoutent la limitation des coûts des activités Ra&D sur le site de Neode pour CHF 270'000 et des réductions du budget salaires dus à des non-remplacements de départs prévus en 2018 pour CHF 100'000. A noter qu'en cas de limitation des coûts de la Ra&D, par causalité, le volume global des activités se réduira partiellement en 2018 et de façon plus significative en 2019 lors du départ en retraite du Professeur Herbert Keppner.

Domaine Gestion :

Le domaine Gestion applique une politique d'économies depuis plusieurs années et n'a pas prévu de nouvelles mesures spécifiques immédiates. L'effort effectué entre 2015 et 2017 continuera toutefois de déployer ses effets jusqu'en 2020 comme prévu et certains départs en retraite, qui ne seront pas entièrement compensés, permettront d'absorber les gains d'échelons.

Il va de soi que si de nouvelles charges apparaissent en raison de l'augmentation des effectifs, ou que les recettes diminuent – notamment en provenance de la HES-SO – de nouvelles mesures structurelles devront être prévues afin de les compenser.

Le domaines poursuit néanmoins sa réflexion d'efficience et travaille actuellement à la redistribution des formations données sur les sites de Neuchâtel et Delémont afin de limiter les coûts dus au multi-site.

Domaine Conservation-restauration :

De par sa petite taille, le domaine Conservation-restauration dispose de peu de marge de manœuvre pour améliorer son résultat financier. Des travaux sont néanmoins en cours pour réduire les coûts en 2017 et pour améliorer le résultat global en 2018.

Domaine Santé :

Avec le non-remplacement de départs (retraite, CDD non-renouvelés), le domaine Santé réalise en 2018 une économie globale de CHF 160'000 à laquelle s'ajoutent diverses économies pour environ CHF 100'000 (dont CHF 50'000 de diminution des autres frais de personnel notamment).

Services centraux :

Au niveau des charges globales HE-Arc, le budget 2018 intègre les loyers sans TVA définitifs pour le bâtiment de Strate J représentant une économie de CHF 120'000. Grâce à des diminutions appliquées sur les charges d'infrastructures et financières (CHF 92 000) et des mesures d'économies des services RH, ancrage régional & communication et mobilité (CHF 38'000) les Services centraux effectuent en 2018 une économie globale de CHF 250'000.

Suite au COSTRA du 16 juin, de nouvelles mesures d'économies seront réalisées par l'ensemble des domaines et services de la HE-Arc afin de maintenir la stabilité des contributions cantonales au budget final 2018 présenté ci-après. Ces mesures additionnelles relèvent :

- d'une diminution de charges salariales pour CHF 125'000.-
- d'augmentations de revenus des fonds tiers pour CHF 20'000.-
- de réductions supplémentaires des charges de BSM pour CHF 218'000.-

Etats financiers	Budget 2018 après COSTRA du 16.06.17 (CHF)	Budget 2018 avant COSTRA du 16.06.17 (CHF)	Variation budget 2018 (CHF)
CHARGES D'EXPLOITATION	70'433'898	70'777'058	(343'161)
30 CHARGES DE PERSONNEL	50'282'434	50'407'256	(124'822)
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'E	15'782'864	16'001'202	(218'339)
33 AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'644'000	1'644'000	-
35 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-	-
36 CHARGES DE TRANSFERT	45'000	45'000	-
37 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	2'679'600	2'679'600	-
REVENUS D'EXPLOITATION	(70'968'338)	(70'948'338)	(20'000)
42 TAXES	(8'808'303)	(8'808'303)	-
43 REVENUS DIVERS	(70'000)	(70'000)	-
45 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-	-
46 REVENUS DE TRANSFERTS	(59'410'435)	(59'390'435)	(20'000)
47 SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	(2'679'600)	(2'679'600)	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	(534'440)	(171'280)	(363'161)
34 CHARGES FINANCIERES	706'440	706'440	-
44 REVENUS FINANCIERS	(165'000)	(165'000)	-
RESULTAT FINANCIER	541'440	541'440	-
RESULTAT OPERATIONNEL	7'000	370'161	(363'161)

Fonds d'atténuation :

Le recours au prélèvement de ce fonds a constitué une mesure permettant d'atteindre la cible budgétaire en 2017 en plus des économies.

Solde du fonds au 31.12.16	CHF	506'120
Prélèvement prévu au budget 2017	CHF	350'000
Solde probable au 31.12.17	CHF	156'000

En fonction de l'évolution des activités de 2017, en cas de résultats meilleurs que prévus aboutissant à un excédent comptable ou une amélioration budgétaire, nous serons alors en mesure de réalimenter ce fonds suffisamment et éviter ainsi de solliciter les contributions complémentaires auprès des cantons. En revanche, dans les cas où les hypothèses d'activités et les mesures d'économie planifiées pour 2017 ne pouvaient pas intégralement déployer leurs effets, le montant du fonds disponible pourrait être intégralement utilisé.

C / Présentation du budget 2018 selon la norme MCH2 HES-SO

	Budget 2018 après COSTRA du 16.06.17 (CHF)	Budget final 2017 intégrant indexation négative (-1%) (CHF)	Comptes 2016 (CHF)
Charges d'exploitation	70'433'898	71'273'181	70'246'889
Revenus d'exploitation	(70'968'338)	(71'492'457)	(68'968'226)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(534'440)	(219'277)	1'278'663
Charges financières	706'440	774'202	846'039
Revenus financiers	(165'000)	(185'000)	(175'807)
RESULTAT FINANCIER	541'440	589'202	670'232
RESULTAT OPERATIONNEL	7'000	369'925	1'948'895
Charges extraordinaires	-	-	-
Revenus extraordinaires	(7'000)	(369'925)	(1'948'895)
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	(7'000)	(369'925)	(1'948'895)
RESULTAT TOTAL	(0)	(0)	(0)

	Budget 2018 après COSTRA du 16.06.17 (CHF)	Budget final 2017 intégrant indexation négative (-1%) (CHF)	Comptes 2016 (CHF)
CHARGES D'EXPLOITATION	70'433'898	71'273'181	70'246'889
30 CHARGES DE PERSONNEL	50'282'434	50'749'291	49'518'271
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	15'782'864	16'435'430	16'261'540
33 AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'644'000	1'714'000	1'630'723
35 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-	-
36 CHARGES DE TRANSFERT	45'000	-	57'147
37 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	2'679'600	2'374'460	2'779'207
REVENUS D'EXPLOITATION	(70'968'338)	(71'492'457)	(68'968'226)
42 TAXES	(8'808'303)	(8'793'950)	(8'195'335)
43 REVENUS DIVERS	(70'000)	(105'000)	(164'614)
45 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-	-
46 REVENUS DE TRANSFERTS	(59'410'435)	(60'219'047)	(57'829'069)
47 SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	(2'679'600)	(2'374'460)	(2'779'207)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(534'440)	(219'277)	1'278'663
34 CHARGES FINANCIERES	706'440	774'202	846'039
44 REVENUS FINANCIERS	(165'000)	(185'000)	(175'807)
RESULTAT FINANCIER	541'440	589'202	670'232
RESULTAT OPERATIONNEL	7'000	369'925	1'948'895
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	-	-
48 REVENUS EXTRAORDINAIRES	(7'000)	(369'925)	(1'948'895)
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	(7'000)	(369'925)	(1'948'895)
RESULTAT TOTAL	(0)	(0)	(0)

La présentation des tableaux ci-dessus intègre la stabilité des contributions directes des cantons en 2018 exactement au même niveau qu'en 2017, elles figurent dans la ligne « revenus d'exploitation ».

Les résultats d'exploitation 2018 seront en progression, il s'agit d'excédents de recettes de CHF 534'440 permettant quasiment la couverture du résultat financier, à contrario de 2016 qui présentait une situation d'excédent des charges. Il s'agit d'une amélioration de la situation financière de l'école qui a intégré d'importantes mesures d'économies tout en développant ses activités et prestations.

C / CONTRIBUTIONS CANTONALES PREVISIONNELLES 2018

	Budget 2018 CHF	Budget 2017 CHF	Comptes 2016 CHF
Contributions directes à la HE-Arc des cantons BEJUNE	9'272'654.00	9'368'334.00	9'981'475.00
Conditions locales particulières (CLP)	8'248'334.00	8'248'334.00	9'031'805.00
Amortissement du découvert	400'000.00	400'000.00	400'000.00
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	624'320.00	720'000.00	549'670.00

Le montant total des contributions cantonales sollicitées pour 2018 au titre des CLP sera de CHF 8'248'334, soit au même niveau que l'enveloppe du budget 2017, cependant inférieur aux comptes 2016.

Les indemnités nettes des étudiants de la Santé prévues au budget 2018 seront inférieures à celles de 2017, mais supérieures aux comptes 2016.

Répartition des contributions cantonales

	Budget 2018 CHF	Budget 2017 CHF	Comptes 2016 CHF
Contributions directes à la HE-Arc de Neuchâtel	5'626'024.00	5'697'571.00	6'058'658.00
Conditions locales particulières (CLP)	4'949'000.00	4'949'000.00	5'419'083.00
Amortissement du découvert	240'000.00	240'000.00	240'000.00
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	437'024.00	508'571.00	399'575.00
	Budget 2018 CHF	Budget 2017 CHF	Comptes 2016 CHF
Contributions directes à la HE-Arc du Jura	1'916'963.00	1'941'096.00	2'036'456.00
Conditions locales particulières (CLP)	1'649'667.00	1'649'667.00	1'806'361.00
Amortissement du découvert	80'000.00	80'000.00	80'000.00
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	187'296.00	211'429.00	150'095.00
	Budget 2018 CHF	Budget 2017 CHF	Comptes 2016 CHF
Contributions directes à la HE-Arc de Berne	1'729'667.00	1'729'667.00	1'886'361.00
Conditions locales particulières (CLP)	1'649'667.00	1'649'667.00	1'806'361.00
Amortissement du découvert	80'000.00	80'000.00	80'000.00
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	-	-	-

D / CONCLUSION

La stabilité des contributions cantonales 2018 est maintenue au même niveau qu'en 2017, pour atteindre cette cible la HE-Arc a dû augmenter le montant des mesures d'économies.

